

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Combien d'élèves accèdent à l'enseignement supérieur ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, on estime que parmi les jeunes adultes d'aujourd'hui, 62 % entameront une formation universitaire et 17 % une formation de l'enseignement supérieur professionnalisant au cours de leur vie.
- Selon les chiffres de 2010, le taux estimé d'accès des femmes à l'enseignement universitaire est supérieur de 25 % à celui des hommes.
- Entre 1995 et 2010, les taux d'accès ont progressé, en moyenne, de près de 25 points de pourcentage dans l'enseignement universitaire dans les pays de l'OCDE, alors que les taux d'accès sont restés stables durant cette période dans l'enseignement supérieur professionnalisant.

Description

Cet indicateur montre combien d'élèves accéderont à un certain type de programme de l'enseignement supérieur au cours de leur vie. Il met également en lumière l'accessibilité de l'enseignement supérieur et donne des indications sur la valeur subjective qui lui est accordée. Il permet de déterminer jusqu'à un certain point dans quelle mesure la population acquiert des connaissances et des compétences de haut niveau qui sont valorisées sur le marché du travail dans la société du savoir d'aujourd'hui. Des taux élevés d'accès et de scolarisation dans l'enseignement supérieur contribuent à rehausser et à maintenir le niveau de formation de la population et de la main-d'œuvre.

Résultats

On estime que 62 % des jeunes adultes dans les pays de l'OCDE devraient entamer une formation universitaire au cours de leur vie si les tendances actuelles d'accès se maintiennent. Ce pourcentage devrait être égal ou supérieur à 70 % dans plusieurs pays, mais ne devrait pas représenter plus de 35 % en Belgique, en Chine, en Indonésie, au Luxembourg et au Mexique.

La proportion d'élèves entamant des études dans l'enseignement supérieur professionnalisant est de manière générale moins importante, principalement du fait que ces programmes d'enseignement sont moins développés dans la plupart des pays de l'OCDE. Selon les taux d'accès actuels dans les pays dont les données sont disponibles, on estime qu'en moyenne, 17 % des jeunes adultes d'aujourd'hui entameront une formation de ce type au cours de leur vie : 19 % de femmes et 16 % d'hommes. Ce pourcentage est inférieur ou égal à 3 % en Italie, au Mexique, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal et en République slovaque, mais égal ou supérieur à 30 % en Argentine, en Belgique, en Corée et en Nouvelle-Zélande, et supérieur à 50 % au Chili.

Selon la moyenne calculée sur la base de tous les pays de l'OCDE dont les données sont comparables, le pourcentage de jeunes adultes qui entameront vraisemblablement des études universitaires a augmenté de 15 points de pourcentage entre 2000 et 2010. Durant cette période, les taux d'accès à ce niveau ont progressé de plus de 20 points de pourcentage en Arabie Saoudite, en Australie, en Autriche, en Corée, en Irlande, en Islande, en République slovaque et en République tchèque.

La Finlande, la Hongrie et la Nouvelle-Zélande sont les seuls pays de l'OCDE qui ont connu, pendant cette période, un recul de leur taux d'accès à l'enseignement universitaire. En Hongrie toutefois, ce déclin a été compensé par une augmentation sensible du taux d'accès à l'enseignement supérieur professionnalisant durant cette période. En Nouvelle-Zélande, la variation des taux d'accès à la hausse, puis à la baisse, qui a été enregistrée entre 2000 et 2010 suit la variation du nombre d'étudiants en mobilité internationale durant la même période.

Il est de tradition d'entamer des études supérieures dès la fin des études secondaires. Cet usage reste courant dans de nombreux pays. Ainsi, en Belgique, en Indonésie, en Italie et au Mexique, plus de 90 % des nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur ont moins de 25 ans. Dans d'autres pays, en revanche, l'entrée dans l'enseignement supérieur intervient parfois plus tard, après une période d'activité professionnelle ou le service militaire.

Tendances

Entre 1995 et 2010, les taux d'accès ont progressé, en moyenne, de près de 25 points de pourcentage dans l'enseignement universitaire dans les pays de l'OCDE. Cet accroissement s'explique par l'amélioration de l'accessibilité de l'enseignement supérieur dans de nombreux pays, mais également par des changements structurels intervenus dans certains pays dans le système d'éducation.

Définitions

Les données tendancielles sur les taux d'accès de 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée dans les pays de l'OCDE en janvier 2007. Le taux net d'accès à un âge donné est calculé comme suit : le nombre de nouveaux inscrits de cet âge dans chaque type de formation supérieure est divisé par l'effectif total de la population du même âge.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C3).

Parmi les domaines couverts figurent :

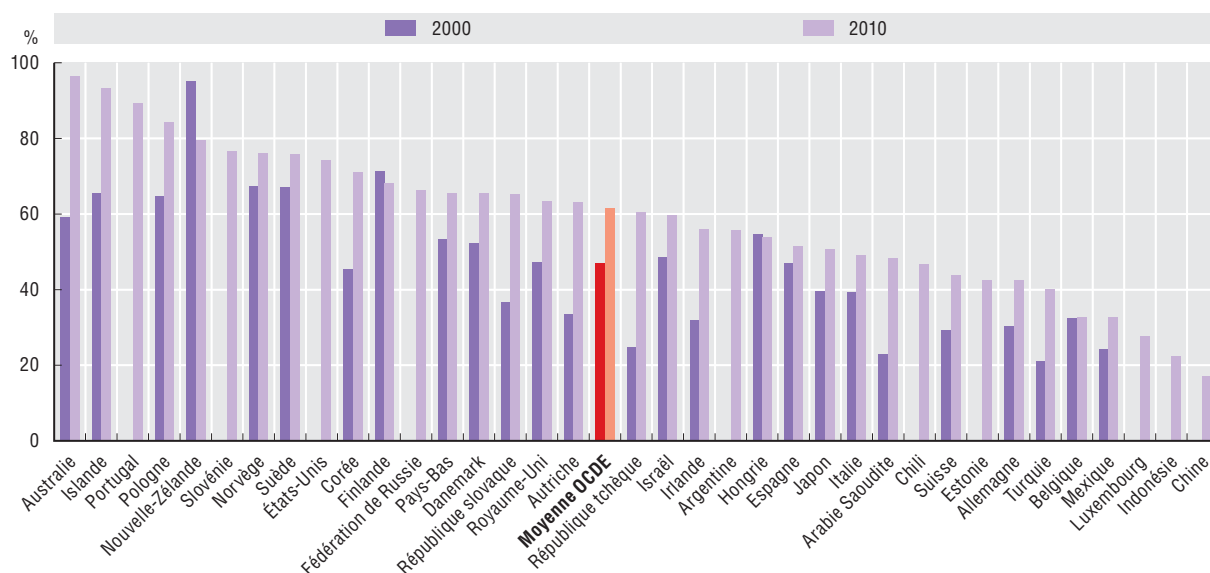
- Les taux d'accès par niveau d'enseignement.
- L'âge des nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur.
- La répartition par âge et par sexe des nouveaux inscrits.

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Combien d'élèves accèdent à l'enseignement supérieur ?

Graphique 1.7. **Taux d'accès à l'enseignement universitaire (2000, 2010)**

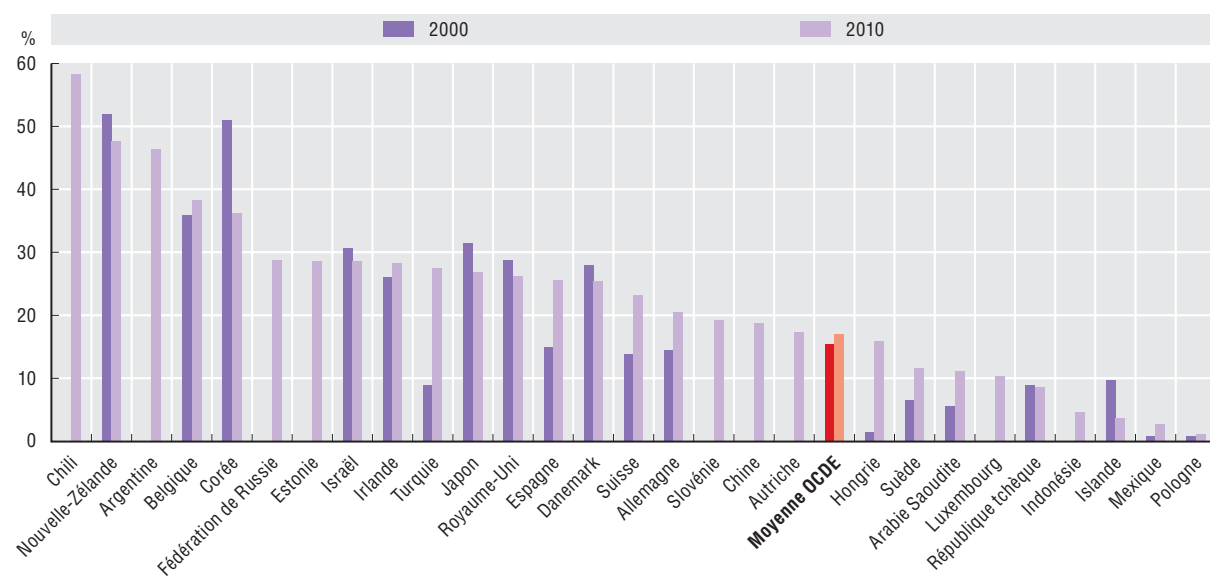
Ce graphique met en évidence la progression – ou l'absence de progression – du pourcentage de jeunes qui accèdent à une formation de niveau universitaire. Les taux d'accès ont progressé dans la plupart des pays de l'OCDE.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau C3.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683632>.

Graphique 1.8. **Taux d'accès à l'enseignement supérieur professionnalisant (2000, 2010)**

Ce graphique met en évidence la relative stabilité, dans la plupart des pays de l'OCDE, du pourcentage de jeunes qui accèdent à une formation de l'enseignement supérieur professionnalisant.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau C3.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683632>.



Extrait de :
Education at a Glance 2012
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2012-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Combien d'élèves accèdent à l'enseignement supérieur ? », dans *Education at a Glance 2012 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2012-6-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.